

8 septembre 2010

N° 25 – 2010

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine****+33 (0)1 46 98 73 17**

Communication et affaires publiques

Antonio Moretti**+44 (0) 203 207 8562**

Directeur des Relations Investisseurs

SCOR présente son plan stratégique 2010-2013 : « Strong Momentum »

Depuis 2002, SCOR a élaboré et mis en œuvre plusieurs plans stratégiques adoptés par son Conseil d'administration : « Back on Track », « Moving Forward » et « Dynamic Lift V2 ». Lors de sa réunion du 28 juillet dernier, le Conseil d'administration a approuvé, sur proposition de l'équipe de management, le nouveau plan stratégique couvrant la période 2010-2013 : « Strong Momentum ».

Ce nouveau plan est publié à l'occasion de la journée investisseurs qui se tient aujourd'hui 8 septembre à Paris.

1. Le plan « Dynamic Lift V2 » a été un succès

Le plan stratégique de SCOR pour la période 2007-2010, « Dynamic Lift V2 », est arrivé à son terme. Ses objectifs ont été atteints : rentabilité du Groupe, solvabilité, financement du développement et rémunération des actionnaires.

L'intégration réussie de Revios et de Converium comme le succès du plan « Dynamic Lift V2 » sont d'autant plus satisfaisants qu'ils ont été engagés avant le déclenchement d'une crise économique et financière d'une gravité exceptionnelle. En dépit de ce contexte très défavorable, SCOR a démontré sa capacité à absorber les chocs tout en poursuivant son développement. SCOR est même sorti renforcé de cette crise : depuis 2007, la croissance annuelle moyenne de son chiffre d'affaires a été de 4,4%, la notation du Groupe est passée de A- à A, ses fonds propres ont augmenté de EUR 3,6 milliards à EUR 4,2 milliards, après une distribution de EUR 466 millions de dividendes en cumul depuis 2007, et son taux d'endettement a baissé de 18 à 11%.

2. « Strong Momentum » : une nouvelle ambition pour le Groupe

SCOR présente aujourd'hui son plan stratégique « Strong Momentum » pour la période 2010-2013. Avec ce nouveau plan, SCOR veut notamment :

- poursuivre son modèle de développement équilibré entre les activités de réassurance Vie et de réassurance Non-Vie ;
- poursuivre sa croissance dans les marchés où il opère déjà avec la gamme de produits et de services dont il dispose actuellement ;
- élargir sa clientèle, déjà très développée à travers le monde, et améliorer encore la qualité de ses relations de long terme avec ses clients ;
- accroître la contribution de la gestion d'actifs à son résultat ;

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

8 septembre 2010

N° 25 – 2010

- augmenter sa croissance organique de l'ordre de 5 % par an en engageant 6 initiatives en réassurance Non-Vie et 4 initiatives en réassurance Vie ; ces initiatives portent par exemple sur la couverture de la longévité ou sur l'élargissement de l'offre de réassurance facultative.

SCOR se fixe ces orientations stratégiques pour les années 2010-2013 en préservant rigoureusement les quatre piliers de son modèle : le développement du fonds de commerce, une appétence aux risques modérée, une grande diversification géographique et d'activités et une gestion très rigoureuse du capital.

3. « Strong Momentum » : trois objectifs principaux

Certes, les activités de réassurance restent confrontées à de multiples incertitudes, qu'il s'agisse de la croissance économique, des niveaux de l'inflation, des taux d'intérêt ou des taux de change, de l'évolution des marchés d'assurance ou encore de l'environnement réglementaire et fiscal.

La capacité démontrée de SCOR à absorber des chocs et sa position concurrentielle actuelle permettent d'accroître légèrement l'appétence aux risques du Groupe pour les années 2010-2013 et d'envisager à la fois une rentabilité et une solvabilité renforcées. « Strong Momentum » vise ainsi trois objectifs principaux :

- l'optimisation du profil de risque du Groupe ;
- une sécurité financière de niveau « AA » ;
- une rentabilité de 1000 points de base au-dessus du taux sans risque au cours du cycle.

Le plan détaille les voies et moyens pour atteindre ces objectifs et permettre au groupe SCOR de renforcer sa position parmi les leaders de la réassurance.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a déclaré : « Avec le plan "Strong Momentum", SCOR vise à renforcer sa position concurrentielle et une situation financière déjà très solide. SCOR est ainsi en mesure de faire face aux incertitudes actuelles d'ordres économique, financier ou encore réglementaire et d'optimiser son profil de risque, tout en améliorant sa rentabilité, en renforçant sa solvabilité et en créant de la valeur pour ses actionnaires, dans le respect de toutes ses parties prenantes. »

La présentation détaillée du plan « Strong Momentum » est disponible sur le site de SCOR : www.scor.com

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

8 septembre 2010

N° 25 – 2010

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2010 sous le numéro D.10-0085 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros